

Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays Avallonnais Conseil de développement territorial

# Compte-rendu de la réunion du Conseil de développement Mardi 4 avril 2017 Salle de réunion de la CCAVM, AVALLON

Le 4 avril 2017 à 18 heures 30, le Conseil de développement territorial du PETR du Pays Avallonnais, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de réunion de la CCAVM à AVALLON sous la présidence de Madame Arlette BORSATO.

- 13 Délégués titulaires présents: Annick BAKRY, Jean-Marie BARBARO, Claude BOURSIER, Arlette BORSATO, Gilbert CASSIN, Manuel DA SILVA, Mathieu DEBRAY, Hervé DESRUELLE, Adeline HIVERT, Marcel HURÉ, Serge NASSELEVITCH (arrivé OJ n° 3), François-Xavier NAULOT et Jacques OUVRARD.
- 1 Délégué titulaire excusé ayant donné pouvoir de vote : Alain WICKER a donné pouvoir à Nicole JEDYNSKI.
- <u>2 Délégués titulaires excusés</u>: Gérard GUYARD et Jérôme MARCHAND.
- 3 Délégués suppléants ayant pouvoir de vote : Claire DESCHATEAUX, Alain DELACOUR, Nicole JEYDINSKI.
- <u>1 Délégué suppléant présent sans pouvoir de vote</u> : Charles-Emile SIOUFFI.

Assistent à la réunion : Antoine NICOL, Aïssatou BAH, Patricia GENTY et Guillaume PAPIN (agents PETR).

Date de convocation	23 mars 2017
Délégués titulaires en fonction	16
Délégués titulaires présents	13
Délégués titulaires ayant pouvoir de vote	0
Délégués suppléants ayant pouvoir de vote	3

Secrétaire de séance : Gilbert CASSIN

Arlette BORSATO, Présidente du Conseil de développement territorial (CDT), souhaite la bienvenue à tous les délégués et présente les excuses susvisées. Elle rappelle les points à l'ordre du jour.

## O.J N° 1: APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 21 février 2017

Aucune remarque n'étant formulée, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

#### O.J N° 2: MISE EN PLACE DU FONCTIONNEMENT ET DES MISSIONS DU PETR ET CDT

La Présidente expose la répartition des missions thématiques proposée par le bureau du Comité Syndical de Pôle (CSP). Chaque membre du bureau du CSP est référent pour chaque mission avec à chaque fois un technicien référent. Il est proposé que les membres du bureau du CDT complètent cette organisation, selon la répartition élaborée en réunion de bureau du CDT. Cet exposé n'appelle aucune remarque et est validé à l'unanimité.

# O.J N° 3: AVIS SUR LES DEMANDES DE SUBVENTIONS SOLLICITEES AU PETR

Le Directeur présente les demandes de subventions qui ont été adressées au PETR :

✓ Famille, tout un festival » par le centre social de la Ville d'Avallon : Ce projet consiste à consolider et élargir le réseau des familles et acteurs qui œuvre avec ou pour la famille par l'intermédiaire d'un événementiel sur une semaine. Il aura lieu du 6 au 13 mai 2017. Le samedi 6 mai, un temps fort sera organisé au centre de loisirs d'Avallon et ouvert à tous. Le PETR du Pays Avallonnais est associé à ce festival dans le cadre du Contrat local de santé par des animations autour de l'outil Pass Santé Jeunes. Le Centre social sollicite un soutien à hauteur de 500 euros pour cette manifestation qui a déjà été soutenue lors de l'édition 2015. Conformément au règlement d'intervention du CDT, cette demande ne remplit pas les conditions d'un financement exceptionnel.

- Pour autant, le PETR du Pays Avallonnais étant partenaire actif de cette manifestation, il participera financièrement aux frais de communication et d'organisation sur d'autres crédits que ceux affectés au CDT.
- ✓ « Diner-concert » au profit des Pères Noëls Verts par le Secours Populaire : Le PETR a déjà soutenu cette structure
  pour le même évènement en 2015. Conformément au règlement d'intervention du CDT, cette demande ne remplit pas
  les conditions d'un financement exceptionnel et un courrier sera adressé à l'association pour expliquer le refus.
- ✓ « Installation d'un Drive Fermier » à Avallon par l'association le Drive Fermier d'Avallon.

La Présidente laisse la parole à Adeline HIVERT, Présidente de l'association « Drive Fermier Avallon », pour présenter le projet. Il s'agit de l'ouverture d'une épicerie en ligne avec un site internet à partir d'avril 2017 (www.drivefermieravallon.fr). Des artisans et producteurs locaux proposent une gamme de produits que les consommateurs peuvent commander en ligne. Le système est différent d'une AMAP car le consommateur est libre de commander ce qu'il souhaite et quand il le souhaite sans engagement. Le paiement se fait en ligne ou par chèque au moment du retrait des achats. La distribution est effectuée par les fournisseurs selon un planning établi le vendredi aprèsmidi ou le samedi matin à Avallon. Le local est prêté par les caves de la Halle (6 rue de la halle). Un pourcentage des ventes est prélevé par l'association pour les frais de gestion. La demande de subvention exceptionnelle porte sur le lancement de ce projet par l'acquisition de matériel (frigos, étagères, etc...) et des dépenses de communication (flyers, parution dans des magazines, etc...). Le montant total du projet est estimé à 8 284 euros. L'association sollicite une aide à hauteur de 3 750 euros. Adeline HIVERT quitte la séance durant les débats qui suivent. L'Assemblée, après avoir délibéré et à l'UNANIMITE, propose de soutenir cette action à hauteur de 3 750 euros et autorise la Présidente à le soumettre au Comité Syndical.

Le Directeur rappelle ensuite que 2 demandes avaient été validées le 10 février 2016 avant la suspension du PETR du Grand Avallonnais et qu'elles n'ont pu être versées aux associations. Sur décision de la Commission Paritaire, ces deux subventions seront instruites lors du prochain Comité Syndical selon les modalités décidées en février 2016, à savoir :

- ✓ Programme d'animation « les escapades de Faramine » par l'association La Scène Faramine (Pierre-Perthuis) : ce projet s'est déroulé durant la période estivale 2016 avec 8 représentations artistiques (danse, musique, théâtre) dans des lavoirs du territoire. Le CDT avait décidé de soutenir cette action à hauteur de 3 200 euros.
- ✓ La 50<sup>ème</sup> Foire agricole de Saint Léger Vauban par le Comité de foire de Saint Léger Vauban : la demande portait sur l'organisation de la foire qui était exceptionnellement plus importante du fait du 50<sup>ème</sup> anniversaire avec des animations et des partenariats supplémentaires. Le CDT avait décidé de soutenir cette action à hauteur de 1 000 euros.

# O.J N° 4: INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Un groupe de travail est constitué, sous la Présidence d'Arlette BORSATO, pour mener une réflexion sur la stratégie d'accueil des nouveaux arrivants sur le territoire comme stipulé de la fiche-action 1 du programme LEADER. Il est composé d'Adeline HIVERT, de Gilbert CASSIN, de François-Xavier NAULOT et de Jacques OUVRARD.
- ✓ Aïssatou BAH, animatrice du Contrat Local de Santé, informe l'assemblée des futurs projets :
  - Constitution d'un groupe d'échanges et de soutien à destination des aidants familiaux: Afin de mobiliser des familles, un ciné-débat est organisé le 25 avril prochain à 17h30 au cinéma d'Avallon, animé par une psychologue et des représentants de l'UNAFAM et le SESSAD. La Présidente invite les membres qui connaissent des personnes qui pourraient être intéressées à leur faire part de cette information.
  - <u>Projet santé environnement</u>: Plusieurs actions sont prévues avec les centres de loisirs notamment une randonnée pédagogique en partenariat avec Terre de Légendes et l'appui d'une diététicienne ainsi qu'un projet de jardin au fil des saisons en partenariat avec l'association Traverses et l'appui d'une diététicienne.
  - <u>2 soirées d'accueil des internes et nouveaux professionnels de santé</u>: A travers ces deux soirées, l'objectif est de présenter le territoire à ces jeunes qui viennent d'arriver pour leur stage afin qu'ils en mesurent les atouts et puissent envisager de s'y installer. Une première soirée est prévue en mai et une deuxième à l'automne.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.